

Pour se sentir bien dans son travail de maçon



Avoir une activité physique régulière



Dormir suffisamment



Avoir des repas réguliers et équilibrés



Respecter les dispositions de sécurité



Éviter les boissons alcoolisées



Éviter les substances psychoactives

Numéros utiles :

Tabac Info Service : 39 89 ou sur www.tabac-info-service.fr

Alcool Info Service : 0 980 980 930 ou sur www.alcool-info-service.fr

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13 ou sur www.drogues-info-service.fr

Gardons le contact

Pour tout conseil concernant votre santé au travail, vous pouvez vous adresser à votre médecin du travail ou à l'infirmière en santé au travail sur l'un de nos sites de l'Ouest Hérault.



Siège social

79, avenue Georges Clémenceau
BP 40080
34502 Béziers Cedex
Tél. 04 67 09 27 70
Fax 04 67 09 27 79

Béziers Ouest

1, rue des Anciennes Carrières
3CA - ZAE Cantegals
34440 Colombiers
Tél. : 04 67 35 83 40

Béziers Est

19, avenue Jean Foucault
ZI - BP 40080
34502 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 09 29 46

Agde

Centre Médical Vitalis
2, rue Dr. Schweitzer
Route de Rochelongue
34300 Agde
Tél. : 04 67 01 69 50

Bédarieux

PRAE Cavallé Coll
14, rue Aristide Cavallé Coll
34600 Bédarieux
Tél. : 04 48 44 01 50

Pézenas

Immeuble Espace Laser
Boulevard Paul Vidal de Lablache
34120 Pézenas

www.aist-beziers.org

AIST.
SANTÉ TRAVAIL
Béziers Cœur d'Hérault

Association Interprofessionnelle Santé Travail
Béziers Cœur d'Hérault

Les risques liés au métier de Maçon



Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : Studio Asensò - Impression : Combes & Hund Béziers

AIST.
SANTÉ TRAVAIL
Béziers Cœur d'Hérault

Le métier de maçon en un coup d'œil

Quels sont les risques du métier ?

Comment se protéger de ces risques ?



Pénibilité du métier : manipulation de charges lourdes, gestes répétitifs, travail dans toutes les positions (accroupi, à genoux, bras en l'air,...), travail en hauteur.



Avoir des douleurs articulaires (mal de dos, douleurs articulaires), glisser, tomber, se blesser.



Alterner les tâches, plier les genoux pour soulever des charges lourdes et se placer face aux objets à porter. Porter des chaussures de sécurité, un casque et utiliser les échafaudages.



Utilisation d'outils/objets coupants (truelle, ferrailage,...), d'outils vibrants (marteaux-piqueurs,...) et d'outils électriques (perceuses, ébarbeuses,...).



Blessures (coupures,...) de soi et des autres. Fourmillement dans les mains, crampes. Risque d'électrisation.



Utiliser l'outil adéquat et travailler avec des gants. Brancher/débrancher avec les mains sèches et éviter d'avoir des cheveux/vêtements flottants près des machines.



Travail dans le bruit causé par son travail et le travail des autres.



Apparition d'acouphènes, fatigue, surdité prématurée.
Ne pas entendre les consignes de sécurité.



Utilisation du matériel de protection (casque antibruit, bouchons d'oreilles).



Utilisation de produits chimiques (ciments, colles,...).
Un métier qui implique du travail de démolition, qui peut mettre le maçon en contact des poussières dangereuses (silice, amiante, plomb,...).



Intoxications respiratoires : toux, essoufflement, éternuement, nez qui coule, asthme, malaises...
Développement de maladies pulmonaires (cancer,...). Réactions sous forme de rougeurs cutanées et de démangeaisons.



Utilisation du matériel de protection (masques anti-poussière, lunettes, gants), se laver régulièrement les mains et se changer/doucher en terminant le travail. Lire les étiquettes, fermer les pots et laisser les produits dans les emballages d'origine.



Travail en extérieur (froid, chaleur, pluie,...).



Avoir des engelures, des rhumes, des coups de soleil, des insolation,...



Porter des vêtements adaptés (chauds en hiver et couvrant en été), s'hydrater régulièrement et utiliser de la crème solaire (danger de cancer de la peau).



Travail régulier en équipe.



Être gêné et dépendant du travail des autres.



Respecter les consignes.